

## RAPPORT MORAL de l'année 2021

L'année 2021 s'est articulée autour de l'élaboration du Projet Social en vue du renouvellement de l'agrément de centre social délivré par la CAF.

Ce fut aussi l'année de la démarche visant à l'obtention du label Qualiopi nécessaire au Centre Socioculturel.

2021 fut encore marquée par la crise sanitaire contraignant la structure à mettre en place une ouverture réglementée. Les diverses autorisations ont permis de poursuivre l'accueil, le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de précarité, des familles, des adultes, des enfants, des jeunes et des nouveaux arrivants.

Les activités socioculturelles à destination des personnes adultes ont été suspendues ou quand cela était possible, proposées en visioconférence. Toutefois, ce nouveau mode de fonctionnement a parfois occasionné un sentiment de frustration ou de la déception ou bien a renforcé l'isolement de certains et donc l'envie intense de se retrouver, clairement exprimée dans les réponses des habitants au questionnaire « collecte de la parole des habitants » , mené dans le cadre du Projet Social.

De façon générale, nous pouvons déjà dire que l'année, malgré ces derniers aléas, s'est plutôt bien déroulée. L'activité soutenue, s'est instaurée dans le cadre d'un travail partagé, entre élus et salariés, salutaire pour relancer au sein du centre, une nouvelle dynamique collective mise en difficulté à la fin de l'année 2020.

### *Le premier semestre de l'année*

Après une fin d'année que je qualifie de « tristounette » avec jauges familiales définies pour fêter Noël et sans Nouvel An habituellement festif, sujet aux retrouvailles, à la convivialité, nous avons tous envie de nous retrouver en ce début de janvier et nous nous adressons des vœux de bonne et heureuse année, espérée retrouvée comme avant. Bien vite, nous nous rendons compte que les premiers jours de 2021 ressemblent étrangement à ceux que nous venons de quitter en 2020. Nous sommes soumis à un couvre-feu et à des règles décidées par l'État, donc à l'horizon ... point de traditionnelle Galette des Rois !

Alors, nous organisons l'ouverture du centre en suivant de près les textes et décrets qui viennent garantir cela.

Je tiens à remercier toute l'équipe du centre qui a su s'adapter et assurer une présence active et soutenue auprès des différents publics que nous devons accueillir.

Dés le mois de janvier, nous avons planifié les premières échéances. Le Contrat de Projet, sixième dans le rang, est la pièce maîtresse de l'exercice de l'année. Dans le respect des gestes barrières en présentiel et en visioconférence, le 22 janvier se tient la première

séance du Comité de Pilotage réunissant tous les partenaires, un calendrier de travail est établi et nous présentons un pré-projet. Nous nous retrouverons en juin et en décembre. Dans le même temps, nous menons plusieurs rencontres techniques avec la CAF, le Conseil Départemental et la Fédération Départementale des Centres Sociaux où nous faisons en commun les réajustements nécessaires pour aboutir le 3 décembre 2021, à la présentation aux partenaires du futur Contrat de Projet dont le Projet Familles. Je remercie très sincèrement les partenaires et les techniciens qui nous ont assuré un appui sans faille.

En février, les élus poursuivent le travail partagé avec les salariés, commencé en décembre 2020 sur la question du Projet Social. Nous recevons, à cet effet, le soutien précieux de la Déléguée Départementale de la Fédération des Centres Sociaux 64, Mme Chrystèle Maillet et nous la remercions une nouvelle fois pour son aide.

En mars, toujours dans le cadre du Projet Social, nous allons, en binômes salariés-élus, à la rencontre des habitants avec le support du questionnaire « collecte de la parole des habitants ». Nous recueillons leurs besoins et leurs attentes. Au-delà de la crainte de la maladie, le manque d'activités, la solitude, l'isolement sont leurs préoccupations majeures, ils ont hâte de se retrouver. Le Centre Socioculturel est bien repéré comme lieu favorisant le lien social. L'analyse du questionnaire corrobore ces faits repérés au moment des échanges avec les habitants.

En juillet, nous organisons une formation des élus sur les fondements du centre social. Ce temps de travail, en petit groupe, permet à chacun de s'approprier ou se réapproprier les bases d'un centre social agréé. Il permet également de rester impliqué dans la gouvernance de la structure et de renforcer le sens donné à sa propre mission.

### ***Le deuxième semestre de l'année***

Durant un an et demi, le Centre Socioculturel a maintenu le cap, les personnes accueillies, les salariés, les élus et les bénévoles ont mis de la vie dans la structure alors que le climat environnant marqué par la crise sanitaire, restait pesant et même angoissant. Le contexte extérieur semblait être en pointillé.

Septembre, enfin ! Les beaux jours sont toujours là et la pandémie semble régresser. Le Centre Socioculturel ouvre grand ses portes, les adhérents, les habitants, parents, enfants, jeunes, seniors sont de retour. Les activités reprennent. Tous sont heureux de se retrouver et de restaurer une vie sociale plus élargie.

Mais pour toute inscription aux activités socioculturelles, nous décidons d'appliquer la règle générale relative aux Établissements Recevant du Public. Ainsi, Les personnes adultes doivent présenter leur passe sanitaire . Chacun s'acquitte de cette formalité d'autant plus qu'elle assure le retour dans les activités en rassurant. La rentrée de septembre renoue avec les joies d'avant... finalement ! Mais les adhésions sont limitées,

laissant entrevoir les difficultés et craintes de certaines personnes à reprendre une vie sociale. Il faudra compter avec le temps.

C'est la dernière ligne droite pour clôturer le Contrat de Projets. Les rencontres avec Mme Salomé Faribault de la CAF sont rapprochées. Nous abordons ensemble les dernières modifications. Nous sommes prêts, à temps. Le 3 décembre 2021, dernier COPIL avec présentation du Contrat de Projets aux partenaires avant renouvellement de l'agrément de centre social.

La fin de l'année sera centrée sur la réalisation du dossier destiné à l'obtention du label QUALIOPI. Celui-ci vise à certifier la qualité de la prestation de l'Organisme de Formation du Centre Socioculturel dispensée au sein du dispositif Français Langue Etrangère, à savoir notre projet d'accueil, d'accompagnement et de formation des personnes allophones. Après un pré-audit le 18 novembre 2021 et un audit le 21 janvier 2022, la Commission Nationale a validé ce label le 31 janvier 2022. Cette certification nous permet de poursuivre notre projet en étant soutenu par les services de l'État.

En conclusion, ce bilan général témoigne de la volonté d'un redressement clairement exprimé par la nouvelle gouvernance du Centre Socioculturel. Il s'agit bien d'une remise en route qui semble porter ses fruits.

Les administrateurs maintiennent tout au long de l'année, leur mission d'élus. Les réunions de Bureau et de Conseil d'Administration sont planifiées et tenues dans le respect des gestes barrières. Nous jugeons le travail des élus et des partenaires essentiel à la bonne marche de l'Association et nous le confirmons.

Élues du Bureau, nous poursuivons l'action débutée fin 2020 dans le souci de donner une réelle impulsion au pilotage politique. Nous établissons une communication claire et authentique avec tous, nous restons engagées et déterminées à poursuivre notre action dans un climat de confiance restaurée et exprimée dans nos divers échanges.

Pour préciser la qualité du travail entrepris, nous associons régulièrement aux réunions de Bureau, les élus du CA et les salariés, dans l'objectif d'étendre la réflexion collective et de construire ensemble un travail partagé. Cela a pour effet bénéfique d'assurer davantage de transparence, ces temps sont appréciés et efficaces.

Enfin, je souhaite vivement que tous, nous préservions notre dynamique pour œuvrer collectivement à l'accompagnement de beaux projets d'habitants.

Je vous remercie pour votre écoute,

Orthez, le 31/03/2022

Anne Marie Lanusse